

Avis de constitution

SOCIETE « VOLAILLE DU JARDIN D'EDEN »

Siège Alépé Ahoué 2ème carrefour non loin du
cimetièrre, Lot 104, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 30/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOLAILLE DU JARDIN D'EDEN »

Objet :

- Production et congelés de volailles fraîches et congelé (poulets, pintades et œufs)
- Production et vente de porcs frais et congelés
- Production et vente de lapins frais et congelés
- Production et vente de poissons frais et congelés
- Vente de poussins d'un jour

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Alépé Ahoué 2ème carrefour non loin du
cimetière, Lot 104, Ilot 12

Dirigeant(s) Mlle BOUA OCEA LESLIE-AUDREY (GÉRANT),
M BOUA GAUTIER PROSPER (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04106 du 26/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 900 ans

Dépôt au greffe n°52024/GTCA/RC/2025 du 26/08/2025

